

Grille tarifaire 2026

Les tarifs applicables aux adhérents et aux offres complémentaires, en euros hors taxes.

Offre socle de services

La cotisation adhérent vous donne droit à un ensemble de prestations dites « ensemble socle de services ». Cette offre comprend le suivi individuel de santé de vos salariés, les prestations de maintien en emploi et des actions de prévention et d'aide à l'évaluation des risques. Pour plus de précisions, consultez notre catalogue.

TARIF DE BASE

Cotisation annuelle⁽¹⁾

99 € HT / salarié

Droit d'entrée nouvel adhérent
(la 1ère année)

10 € HT / salarié

Cotisations intérimaires

99 € HT / salarié

Absence aux convocations

49,50 € HT / salarié

Cotisation nouvelle embauche

99 € HT / salarié

Cotisation suite DPAE⁽²⁾

99 € HT / salarié

Cotisation travailleur éloigné / salarié extérieur

99 € HT / salarié

AUTRES OFFRES

Offre fonction publique hospitalière

Cotisation annuelle

130 €
HT / salarié

Offre spécifique indépendants⁽³⁾

Non incluse dans l'ensemble socle

99 €
HT / personne inscrite

Offre complémentaire module NOA⁽³⁾

Non incluse dans l'ensemble socle

150 €
HT / année civile

⁽¹⁾ Tarif fixé quels que soient le contrat (CDD ou CDI), le temps de travail et la catégorie déclarée (SI, SIA, SIR).

⁽²⁾ DPAE : Déclaration Préalable À l'Embauche.

⁽³⁾ Le contenu de l'offre spécifique est accessible directement sur cstg32.fr, rubrique « Employeur », ou en consultant le document « Offre de services du CSTG32 ».